Commission jeunesse de la Fédération protestante de France

A.M.E.

fiche 19

Accueillir tous les publics demande de l'adaptation

Accueil de Mineurs en Église

Guide des bonnes pratiques

Fédération Protestante de France

fiche 19

Accueillir tous les publics demande de l'adaptation

Nos lieux sont censés accueillir tout le monde, mais sommes-nous en capacité humaine et matérielle de les accueillir ? Comment évaluons-nous cela ? Accueillir pour qui et pourquoi ? Qui dans l'équipe est en capacité d'accompagner telle ou telle fragilité ou handicap ? Nos activités sont-elles adaptées ou adaptables ? Accueillir tous les publics est une chose importante, cela se définit par le cadre et les moyens que nous mettons en place pour accueillir la diversité du public souhaitant participer.

Quelles que soient nos activités, nous sommes censés nous donner les moyens d'accueillir tout le monde en tenant compte de la spécificité de chacun. Il est donc important de voir si nous avons l'effectif d'encadrement et un espace capable d'accueillir tous les inscrits à nos activités. Nos projets doivent être construits selon un principe de non-discrimination, il s'agit de les adapter au public que nous accueillons. Un enfant porteur de handicap, par exemple, quel que soit son handicap, a le droit de participer au catéchisme ou à une activité jeunesse. Il est important d'envisager, comme pour chaque participant, un accueil optimal pour lui. Nous n'aborderons pas forcément les questions et les activités de la même façon avec un enfant en situation de handicap qu'avec d'autres enfants du même âge. Il sera souvent nécessaire d'avoir une personne de l'équipe détachée spécifiquement à l'accompagnement ou à l'adaptation du programme pour le ou les enfants porteurs de handicap. Des structures comme la Fondation John Bost ou encore la Fondation protestante Sonnenhof peuvent être précieuses dans l'accompagnement de la mise en œuvre d'une catéchèse spécialisée. Il peut être parfois préférable de ne pas accueillir provisoirement un enfant dans nos activités, en attendant de mettre en place la meilleure inclusion possible au groupe ; ou de n'accueillir l'enfant que partiellement pour une partie de la rencontre. Parfois, de telles dispositions sont préférables et de meilleure qualité qu'un accueil systématique ou sur l'ensemble de la rencontre. Il est difficile de poser des règles et d'établir un dispositif d'accueil sans étudier avec la famille au préalable les capacités de l'enfant et d'aborder les points de vigilance qui seront nécessaires. Attention cependant, surtout dans le cadre des séjours de vacances, tous les projets ne sont pas adaptés à tout le monde : un camp de randonnée, par exemple, sera, sans matériel et formation adaptée, très difficile à réaliser avec des personnes porteuses de handicaps moteurs. De même, il faudra bien étudier les questions de vie quotidienne et les possibilités qu'offriront les lieux d'accueil du séjour.

Afin d'être au clair sur les besoins de l'enfant et l'adaptation nécessaire dans certains cas, il est important de mettre en place une charte ou un protocole définissant clairement les limites de l'autonomie et non-autonomie de l'enfant accueilli et de ce qui doit/peut être mis en place pour l'accueillir dans notre structure. Dans un premier temps, la présence des parents à proximité du lieu de la rencontre, voire leur présence à la rencontre elle-même dans le cadre d'une catéchèse, par exemple, pourra être importante. Dans tous les cas, une relation de confiance avec l'enfant et les parents sera essentielle pour mettre en place le «meilleur»

des accueils possibles. Dans chaque cas, il faut penser au bien-être de l'enfant, à ses limites mais aussi à nos propres limites et capacités de structure et d'encadrement.
Avant tout accueil d'une personne en situation de handicap dans l'une de nos activités, il est important de lire en détail le document de «Recommandations pour l'accueil de mineurs en situation de handicap en accueils collectifs de mineurs» du ministère des Sports, de la jeunesse, et de la vie associative. Nous pouvons aussi trouver des fiches pratiques en fonction des types de handicaps, réalisées par les Scouts et Guides de France pour l'accueil et pour les camps.
La Fondation John Bost publie régulièrement des articles sur son site. Nous vous recommandons la conférence du théologien Élian Cuvillier intitulée «Valides et non valides : quels regards» ou encore une réflexion sur la norme et la sanction avec le handicap. Nous pouvons également prolonger nos réflexions sur l'accueil du handicap en lisant des témoignages sur la richesse de cet accueil dans l'ouvrage *Comme elle est belle…*[1] des aumôniers de la Fondation John Bost ou le livre *Église et handicap mental*[2]. La lecture de l'ouvrage *Accueillir les enfants en situation de handicap*[3] pourra également s'avérer précieux.

Fiche mise à jour le 31 octobre 2024.

1 Ottilie Bonnema, Isabelle Bousquet, Joël Dahan, *Comme elle est belle…*, Olivétan, avril 2017.

2 Isabelle Bousquet, Johan Smit, *Église et handicap mental*, Olivétan, 2019.

3 Denise Abrahall, *Accueillir les enfants en situation de handicap,* collection «Trucs et astuces – Outils de réflexion», Ligue pour la lecture de la Bible.